LES ÉLECTIONS DE DÉLÉGUÉS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

En janvier 2020, plus de 2,5 millions de ressortissants du régime agricole sont appelés à élire pour 5 ans plus de 15 000 délégués MSA.

Salarié de l'agriculture, exploitant, employeur de main-d'œuvre, actif ou retraité, **le délégué est le premier relais entre les adhérents et la MSA.**

Il est l'incarnation de son modèle mutualiste, fondé sur les principes de solidarité, de responsabilité et de démocratie sociale.

LA MSA : UNE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE ET REPRÉSENTATIVE

Au sein de chaque MSA, les délégués élus choisissent les administrateurs, qui désignent à leur tour les administrateurs centraux de l'organisation.

29
administrateurs centraux

476
administrateurs délégués à l'assemblée générale de la CCMSA

1 071
administrateurs

1er collège : **327** 2e collège : **436** 3e collège : **218**

+ de **15 000**
délégués

+ de **2,5 millions**
d'électeurs

QUI PEUT VOTER ?

Pour voter, vous devez :

- être âgé d'au moins 16 ans,
- appartenir à l'un des trois collèges électoraux,
- habiter en France métropolitaine,
- être à jour du paiement de vos cotisations sociales,
- et jouir de vos droits civiques.

En votant, vous désignerez vos délégués MSA, au sein de votre collège électoral :

- le 1er collège si vous êtes exploitant agricole,
- le 2e collège si vous êtes salarié agricole,
- le 3e collège si vous êtes employeur de main-d'œuvre.

COMMENT VOTER ?

Dès le 20 janvier, vous pouvez voter :

- par internet, en vous rendant sur jevoteenligne.fr/msa2020, avec l'identifiant de vote et le code confidentiel transmis par courrier mi-janvier,
- ou par courrier en retournant, sans l'affranchir, votre bulletin de vote reçu mi-janvier dans l'enveloppe retour T.

En ligne ou par courrier, votre vote est anonyme et secret !

Retrouvez toutes les informations sur le rôle des délégués et les élections MSA 2020 sur electionsmsa2020.fr

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020
VOTER C'est utile !
sur internet ou par courrier

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Réf 12094 - PARTIES PRENANTES - crédit photo Sébastien Millier - Novembre 2019

Du 20 au 31 janvier 2020 :
Votez pour désigner vos délégués MSA

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020
VOTER C'est utile !
sur internet ou par courrier

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

electionsmsa2020.fr

VOTER C'EST UTILE !

Mon délégué fait entendre ma voix dans les instances de la MSA

Parce qu'il me ressemble, **mon délégué connaît mes besoins** et les problèmes que je peux rencontrer. Il en est le porte-parole auprès de la MSA, notamment à l'assemblée générale.

Mon délégué agit concrètement pour mon territoire et ses habitants

Accès aux soins, soutien à l'emploi, sécurité au travail, prévention de l'isolement, lutte contre les addictions… **Plus de 3 000 projets locaux sont réalisés chaque année** grâce à l'action des délégués MSA.

Mon délégué m'accompagne quand j'en ai besoin

Épuisement professionnel, difficultés financières, problèmes familiaux… **En cas de coup dur, mon délégué peut me conseiller.** Il m'informe des dispositifs d'aide dont je peux bénéficier et m'oriente vers les bons interlocuteurs.

L'action des élus MSA entre 2015 et 2018

3 000
actions
par an

350 000
heures
de bénévolat

Plus de 500 000
bénéficiaires
des actions des délégués

Mon délégué, mon meilleur relais

j'ai appris que la MSA proposait des rendez-vous prestations. Il m'a orientée vers une conseillère MSA et j'ai découvert que j'avais le droit à la Prime d'activité et à une aide au logement.

Nadia, 33 ans, téléconseillère

j'ai été orienté vers Agri'écoute. J'étais au bout du rouleau… J'ai bénéficié d'une aide au répit pour partir en vacances. Les premières depuis 6 ans !

Christophe, 53 ans, éleveur

je me suis inscrite aux ateliers vitalité. Ça m'a aidée à prendre soin de moi, à être bien dans ma tête et à mieux vivre ma retraite.

Monique, 71 ans, ouvrière agricole retraitée

j'ai compris que j'avais sous-estimé les risques de chutes de hauteur. Il m'a encouragé à prendre contact avec un conseiller en prévention MSA et à participer à une journée de formation avec mes salariés.

Gaël, 42 ans, céréalier